

2023/15/12/11

**COMMUNE
DE
GOURIN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2023

Date de convocation :
05/12/2023

Convocation affichée le :
08/12/2023

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Procuration (s) : 5

Reçu en Préfecture de
VANNES le 29/12/2023.....
Certifié exécutoire le 29/12/2023
Publié ou notifié le 29/12/2023
A GOURIN, le 29/12/2023.

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



MIS EN LIGNE LE

L'an deux mille vingt-trois à vingt heures et trente minutes, le quinze décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, LE GRAND Mickaël, GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren formant la majorité des membres en exercice.

Absents : BOCQUILLON Maud, PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Hicham, PHILIPPE Jean-Luc.

Procuration(s) : BOCQUILLON Maud à LE ROUX Véronique, PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à HENRY Catherine, LE GRAND Hicham à DUFLEIT Anthony, PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Christophe BOURLÈS a été élu secrétaire de séance.

11- DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF N°2

Le conseil municipal se prononce sur la proposition de la décision modificative n°2 établie par la commission des finances du 4 décembre 2023, portant sur le budget assainissement collectif de la commune de Gourin :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP/ART-OPE-FONCTION

LIBELLES

MONTANTS

DEPENSES

023	Virement à la section investissement	21 274,72 €
023	Virement à la section investissement	21 274,72 €
042	Opérations d'ordre de tranfert entre sections	-918,83 €
6811	Annulation des amortissements 2023 des terrains de la STEP	-918,83 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 042,27 €
6218	Clé de répartition frais de personnel service comptabilité	2 042,27 €
		22 398,16 €

RECETTES

042	Opérations d'ordre de tranfert entre sections	22 398,16 €
777	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice (amortissements 2023)	17 866,01 €
7811	Annulation des amortissements des exercices antérieurs des terrains de la STEP (station d'épuration)	4 532,15 €
		22 398,16 €

SECTION INVESTISSEMENT

CHAP/ART-OPE-FONCTION

LIBELLES

MONTANTS

DEPENSES

040	Opérations d'ordre de tranfert entre sections	22 398,16 €
1391	Subventions d'équipements (amortissements 2023)	17 866,01 €
2812	Annulation des amortissements des exercices antérieurs des terrains de la STEP	4 532,15 €
21	Immobilisations corporelles	902,00 €
212-11	Portillon accès STEP (agencement & aménagement de terrain)	902,00 €
23	Immobilisations en cours	185 568,40 €
2315-10	Travaux réhabilitation réseau assainissement rue de la Libération & route de Goasven	185 568,40 €
		208 868,56 €

RECETTES

021	Virement à la section fonctionnement	21 274,72 €
021	Virement à la section investissement	21 274,72 €
040	Opérations d'ordre de tranfert entre sections	-918,83 €
2812	Annulation des amortissements 2023 des terrains de la STEP	-918,83 €
16	Emprunts et dettes assimilées	188 512,67 €
1641	Emprunt en euros	188 512,67 €
		208 868,56 €

(1)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

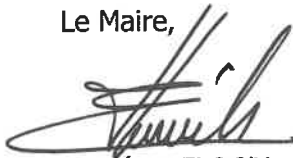
Après en avoir délibéré, par un vote à main levée par 21 voix »POUR » et 6 voix
« ABSTENTION »

ADOpte la décision modificative n°2 portant sur le budget assainissement collectif.

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 15 décembre 2023

Le Maire,



Hervé LE FLOCH.



Le secrétaire de séance,



Christophe BOURLÈS.